

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	41

**de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
12 Place Camps - LOUVIE-JUZON**

DELIBERATION n°2009/83

L'An deux mille neuf et le mardi 13 octobre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 7 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer Rural de Béost, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTALABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, PAROIX, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, MASONNAVE, CASAU, MIGNE, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, LAUR, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, CLAVIER, HELIP, GANTCH, SOULE, CASNAVE, NOUGUE-DEBAT, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT Marie-Josée.

Présent(s) suppléant(s) : M. BARATS Gérard (représentant CARRERE-GEE Louis)

Secrétaire de séance : M. BARATS Jean-Claude

VOTE : à l'unanimité

OBJET : TOURISME – Projet de bornes de chronométrage en Vallée d'Ossau"

Suite à la présentation du projet de mise en place de bornes de chronométrage par le Pays d'Oloron et du Haut Béarn, le Président propose de lancer l'appel d'offres, sur la base du scénario proposé par la commission tourisme de la CCVO (5 bornes, 50 puces en location, 30 puces à la vente et divers frais d'installation et de droits d'utilisation).

Ce projet intéressant également d'autres territoires du Haut Béarn, le Président propose que la CCVO organise un groupement d'achats permettant de limiter les coûts, sous réserve que les collectivités concernées lui en donne délégation. La CCVO restera maître d'ouvrage uniquement pour les investissements à réaliser sur son territoire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ENTERINE ces propositions

AUTORISE le Président à lancer l'appel d'offres

AUTORISE le Président, dans le cadre du Pôle Touristique Pyrénéen de la Vallée d'Ossau, à solliciter les services du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'Etat (crédits Etat et Europe) pour l'octroi de subventions aussi élevées que possible.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Francis COUROUAU

